

Sommaire

Édito	3	Carte des séjours	8
Projet Éducatif Local	4	Descriptif des séjours	9
Fonctionnement des séjours	5	Modalités d'inscription	24
Présentation des séjours	6	Tarifs	27
Calendrier	7		



Légende

Pour chaque séjour, retrouvez des pictogrammes informant sur les activités proposées aux jeunes vacanciers.



Activités sur l'eau



Baignade



Course d'orientation, géocaching, rallye nature



Cirque



Cuisine



Éducation à l'environnement



Escalade



Lien avec les animaux



Musique



Tir à l'arc



Tyrolienne



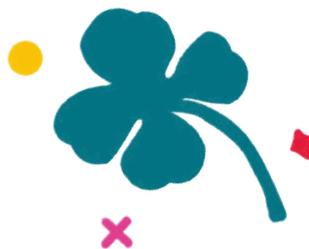
Vélo



Pass nautique : test préalable à la pratique d'activités nautiques en séjour de vacances

Informations complémentaires pages 25-26

Édito



Les vacances d'été approchent...

Attendus avec impatience par les jeunes chapelains et leurs familles, les séjours organisés par la Ville reprennent cet été 2023.

Ils sont l'occasion de vivre des temps partagés de loisirs et de découverte en dehors du quotidien.

Notre région et notre département offrent une grande variété de destinations et d'activités. Cette richesse a guidé l'offre des séjours que nous vous présentons dans cette plaquette. Nous privilégions les sites "nature", à taille humaine.

Les jeunes chapelains de 6 à 14 ans auront le choix entre des séjours multi-sports (surf, escalade, vélo...), des séjours multi-culturels pour s'initier aux arts du cirque ou à la musique et des séjours nature pour réaliser des activités de plein-air et découvrir la faune et la flore locale. Plusieurs séjours proposeront également des ateliers avec des animaux (soin aux animaux de la ferme, espace équestre...).

Afin de porter encore plus haut une des valeurs centrales du Projet Éducatif Local qu'est la solidarité, la Ville fait le choix de soutenir à partir de cette année le droit aux vacances pour tous, en proposant 15% des places en priorité aux familles dont les enfants ne partent pas en vacances.

Je vous souhaite une bonne lecture en famille et de belles vacances d'été à venir.

*Fabrice ROUSSEL,
Maire de La Chapelle-sur-Erdre*

Projet Éducatif Local

Expliqué aux enfants

En tant que **jeune citoyen de La Chapelle-sur-Erdre**, tu **participes** à des activités de loisirs éducatifs que la Ville te propose, par exemple, dans **les accueils périscolaires** après l'école, pendant **les séjours** ou **les accueils de loisirs** le mercredi et les vacances.

Le fonctionnement de ces activités s'inscrit dans le cadre du Projet Éducatif Local : "**Grandir à La Chapelle-sur-Erdre**". Une "Charte de fonctionnement des structures enfance-jeunesse" a été votée en conseil municipal le 28 septembre 2015. Associés, ces deux textes sont importants, car ils expliquent que les élus de La Chapelle-sur-Erdre (le Maire et le Conseil Municipal) souhaitent que dans les activités :

- tout le monde puisse être accueilli (garçons / filles, personnes en situation de handicap / valides, sans distinction de ressources) : c'est **la mixité**,
- chacun puisse aider l'autre : c'est **la solidarité**,
- chacun puisse être considéré de la même façon : c'est **l'équité**,
- tout le monde puisse vivre en harmonie : partager ou pas des modes de vie ou des idées, sans que cela soit imposé ou que nous l'imposions aux autres : c'est **la laïcité**,
- chacun puisse apprendre à faire et à penser de plus en plus de choses par lui-même : c'est **l'autonomie**,
- chacun soit vigilant vis-à-vis de ce qui l'entoure : enfants, adultes, locaux, objets (jeux, matériel...) : c'est **le respect**.

Pour que toutes ces grandes idées fonctionnent, chacun fera en sorte que :

- tous (enfants, encadrants, parents) participent à la construction des projets et à l'organisation de la vie collective : c'est **le principe de co-gestion**,
- chacun puisse prendre plaisir à ce qu'il fait et se sentir accueilli dans le respect de ses différences et de ses particularités : c'est **le principe de bienveillance**.

La charte précise **les droits et devoirs des enfants** :

- tu as le droit à la sécurité, au respect, à la différence, de te réunir, de participer démocratiquement, de te déplacer en autonomie, de défendre tes droits, au bien-être, aux loisirs, à la culture, à la créativité, à l'initiative et au tâtonnement, à la liberté d'opinion et d'expression.

Tu as des devoirs et obligations qui seront définis avec toi dans chaque lieu d'accueil. Une échelle des sanctions sera réfléchie avec toi. Elle sera utilisée en cas de non-respect des règles déterminées ensemble.

Le texte complet est disponible sur le blog du Projet Éducatif Local :

pel.lachapellesurerdre.fr



Fonctionnement des séjours

Depuis plusieurs années, la Ville de La Chapelle-sur-Erdre offre aux enfants de 6 à 14 ans des séjours thématiques variés, proposant à chacun des activités sportives, culturelles et touristiques riches. Chaque séjour est unique, mais les valeurs qu'ils portent et leurs objectifs sont communs.

Ainsi, dans chacun de nos séjours, la Ville souhaite apporter aux enfants :

- une sensibilisation aux questions environnementales, au respect de la nature et au développement durable,
- le respect de chacun ; de soi et des autres,
- la vie en collectivité et le partage,
- l'échange, le dialogue, l'écoute de l'avis de tous.

La Ville apporte aussi aux enfants et aux jeunes ses compétences pour garantir :

- la sécurité : le règlement du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse est appliqué et la Ville vérifie que les partenaires le respectent. L'équipe d'animateurs et les directeurs sont là pour aider et faire progresser l'enfant. Ils sont formés pour garantir la sécurité physique et affective des enfants. Toutes les activités spécifiques sont encadrées par des diplômés d'État.
- la pédagogie : les rythmes de vie et les activités sont adaptés en fonction de l'âge et des compétences. En plus des activités sportives ou thématiques décrites aux pages suivantes, les équipes d'animation proposeront tout au long des séjours des grands jeux, des tournois sportifs, des veillées, des balades...

Les enfants auront aussi l'occasion de participer pleinement à l'organisation des tâches quotidiennes, notamment la préparation des repas, et d'être ainsi des acteurs à part entière de la réussite du séjour auquel ils participent.

Les enfants sont associés aux décisions par l'organisation de conseils quotidiens. Ces temps d'échanges et de discussion sont essentiels à l'organisation des séjours. De plus, avant, pendant et après le séjour, votre enfant pourra être sollicité pour donner son avis et prendre part de manière active au bon déroulement du séjour de vacances.

Séjours



En fonction de l'âge que votre enfant aura le jour du départ, découvrez les séjours qui lui sont destinés.

Mon enfant aura 6 ans le jour du départ, il peut s'inscrire à :

"Ma première colo" du 10 au 13 juillet, à Derval (page 9)

"De la ferme au zoo" du 21 au 25 août, à La Boissière-du-Doré (page 10)

Mon enfant aura 7 ans le jour du départ, il peut s'inscrire à :

"Ma première colo" du 10 au 13 juillet, à Derval (page 9)

"Au pays des poneys" du 17 au 21 juillet, à Roche-Blanche (page 11)

"En plein dans le mille" du 24 au 28 juillet, à Maisdon-sur-Sèvre (page 12)

"De la ferme au zoo" du 21 au 25 août, à La Boissière-du-Doré (page 10)

Mon enfant aura 8 ans le jour du départ, il peut s'inscrire à :

"Les pieds dans l'eau(céan)" du 10 au 13 juillet, à Piriac-sur-Mer (page 13)

"Au pays des poneys" du 17 au 21 juillet, à Roche-Blanche (page 11)

"En plein dans le mille" du 24 au 28 juillet, à Maisdon-sur-Sèvre (page 12)

"De la ferme au zoo" du 21 au 25 août, à La Boissière-du-Doré (page 10)

Mon enfant aura 9 ans le jour du départ, il peut s'inscrire à :

"Les pieds dans l'eau(céan)" du 10 au 13 juillet, à Piriac-sur-Mer (page 13)

"À l'abordage !" du 17 au 21 juillet, à Piriac-sur-Mer (page 14)

"En plein dans le mille" du 24 au 28 juillet, à Maisdon-sur-Sèvre (page 12)

"Les artistes en herbe" du 28 août au 1^{er} septembre, à Saint-Lézin (page 15)

Mon enfant aura 10 ans le jour du départ, il peut s'inscrire à :

"L'aventure multi-sports" du 10 au 14 juillet, à Maisdon-sur-Sèvre (page 16)

"À l'abordage !" du 17 au 21 juillet, à Piriac-sur-Mer (page 14)

"Entre terre et mer" du 24 au 28 juillet, à Piriac-sur-Mer (page 17)

"Les artistes en herbe" du 28 août au 1^{er} septembre, à Saint-Lézin (page 15)

Mon enfant aura 11 ans le jour du départ, il peut s'inscrire à :

"L'aventure multi-sports" du 10 au 14 juillet, à Maisdon-sur-Sèvre (page 16)

"Les aventuriers du lac" du 17 au 21 juillet, à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (page 18)

"Entre terre et mer" du 24 au 28 juillet, à Piriac-sur-Mer (page 17)

"À la découverte de l'océan" du 21 au 25 août, à Saint-Jean-de-Monts (page 19)

"Des arts et du cirque" du 28 août au 1^{er} septembre, à Saint-Lézin (page 20)

Mon enfant aura 12 ans le jour du départ, il peut s'inscrire à :

"Cap sur le lac" du 10 au 14 juillet, à Saint-Philbert-de-Grand Lieu (page 21)

"Les aventuriers du lac" du 17 au 21 juillet, à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (page 18)

"À la découverte de l'océan" du 21 au 25 août, à Saint-Jean-de-Monts (page 19)

"Des arts et du cirque" du 28 août au 1^{er} septembre, à Saint-Lézin (page 20)

Mon enfant aura 13 ans le jour du départ, il peut s'inscrire à :

"Cap sur le lac" du 10 au 14 juillet, à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (page 21)

"Multi-sports et nature" du 17 au 21 juillet, à Maisdon-sur-Sèvre (page 22)

"100% surf" du 21 au 25 août, à Saint-Jean-de-Monts (page 23)

Mon enfant aura 14 ans le jour du départ, il peut s'inscrire à :

"Multi-sports et nature" du 17 au 21 juillet, à Maisdon-sur-Sèvre (page 22)

"100% surf" du 21 au 25 août, à Saint-Jean-de-Monts (page 23)

Calendrier

Pré-inscriptions en ligne* :

Du jeudi 16 février au dimanche 5 mars 2023

Affichage à la Direction Éducation et Parentalité, 15 rue Jean Jaurès* :

Vendredi 31 mars 2023

Réponses par courrier :

À partir du vendredi 31 mars 2023

Validation des choix par les familles et constitution des dossiers :

Entre le vendredi 31 mars et le dimanche 23 avril 2023

Réunion d'information :

Samedi 17 juin 2023, en matinée (horaires et lieux à confirmer pour chaque séjour)

* Les formulaires de pré-inscription, puis les listes des enfants tirés au sort seront accessibles sur le blog du PEL et le site Internet de la Ville, à la Direction Éducation et Parentalité, ainsi que sur le portail Familles.

Création graphique : Spart Création - **Mise en page :** Service Communication de la Ville

Crédits photos : archives Service Jeunesse, archives prestataires de séjours et communes, freepik.com et wikipedia.org

Carte des séjours

Cette année, les séjours se dérouleront dans notre belle région, dans les départements de la Loire-Atlantique, de la Vendée et du Maine-et-Loire. Consultez ci-dessous la carte des lieux où pourra séjourner votre enfant.





6 - 7 ans

Ma première colo - Derwal

du lundi 10 au jeudi 13 juillet

En route pour l'aventure !

Pensé pour les plus jeunes et les enfants dont c'est la première "colo", ce séjour mettra l'accent sur la découverte de la vie à la ferme.

Les enfants séjourneront au gîte "Le Garlais", situé au nord du département. Les propriétaires qui y ont installé une ferme pédagogique les feront participer aux soins quotidiens des animaux, ainsi qu'à la traite des vaches. Un temps de fabrication et de dégustation de beurre sera également prévu.

Le programme des quatre jours sera complété par des balades, des grands jeux et des veillées.



Places : 15

Activités :



6 - 8 ans

De la ferme au zoo - La Boissière-du-Doré

du lundi 21 au vendredi 25 août

À la rencontre des animaux

Les enfants seront en immersion dans la ferme pédagogique "Le Péquinière". Ils dormiront sous tente.

Au programme de ce séjour : aide au soin des animaux, fabrication de leur propre beurre et participation à la traite des vaches.

Une journée de visite au sein du célèbre zoo de La Boissière-du-Doré, situé à 2 km de la ferme, sera également prévue. L'occasion pour les enfants de participer à un atelier pédagogique proposé par les soigneurs.



Places : 20

Activités :





7 - 8 ans

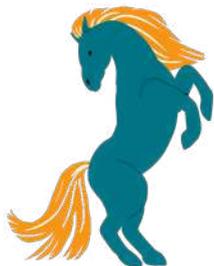
Au pays des poneys - Roche-Blanche

du lundi 17 au vendredi 21 juillet

Un séjour taillé sur mesure pour les amateurs de poneys !

Le groupe séjournera sous tente au sein de l'espace équestre associatif "Pied Bercy", au nord-est du département.

Dans une ambiance familiale, ils partiront à la découverte des poneys. De la première approche aux balades, en passant par un atelier fer à cheval, l'immersion sera totale.



Places : 16

Activités :





7 - 9 ans

En plein dans le mille ! - Maisdon-sur-Sèvre

du lundi 24 au vendredi 28 juillet

De l'énergie à revendre !

Hébergés sur la base de loisirs de Pont Caffino, qui borde la rivière de la Maine, les enfants pourront découvrir des activités variées en pleine nature, dans un lieu préservé.

Ils pourront s'essayer au canoë-kayak, au tir à l'arc et au rallye. Ces temps sportifs alterneront avec des temps de vie collectifs.



Places : 24

Activités :



Divers : pass nautique obligatoire
(cf pages 25-26)



8 - 9 ans

Les pieds dans l'eau (c an) ! - Piriac-sur-Mer

du lundi 10 au jeudi 13 juillet

Un s jour avec du caract re !

Agr able station baln aire familiale, Piriac-sur-Mer est situ e   la pointe de la presqu' le de Gu rande. Le groupe sera h berg  dans un camping, sous tente, au sein d'un parc bois    800 m tres de la mer. Durant tout le s jour, les enfants n'auront qu'  enfourcher leurs v los pour aller d couvrir le littoral.

Apr s de longues balades, ils pourront  galement profiter de la piscine communale, attenante au camping.



Places : 20

Activit s :



Divers : aisance   v lo recommand e



9 - 10 ans

À l'abordage ! - Piriac-sur-Mer

du lundi 17 au vendredi 21 juillet

Sur la plage ensoleillée, coquillages et crustacés...

Dans cette ville touristique et familiale du département, ce séjour sera propice aux balades qui pourront se faire à pieds ou à vélo.

La proximité de la plage permettra la pratique de la pêche à pieds.

Le groupe sera hébergé dans un camping. Entre copains, les enfants y profiteront de la piscine et de grand jeux organisés par les animateurs et visites locales.



Places : 20

Activités :



Divers : aisance à vélo recommandée



9 - 10 ans

Les artistes en herbe - Saint-Lézin

du lundi 28 août au vendredi 1^{er} septembre

Du divertissement assuré

Cette semaine, place au cirque, à la musique et aux activités de nature !

Le domaine associatif et culturel de Saint-Lézin accueillera plusieurs groupes en même temps et proposera aux enfants de se positionner sur les activités de leurs choix.

Les idées nouvelles, des animateurs ou des enfants, seront les bienvenues !

Les participants auront l'occasion de déguster un repas préparé en commun et cuit au four à bois. Une veillée sous le chapiteau sera également organisée.



Places : 24

Activités :





10 - 11 ans

L'aventure multi-sports - Maisdon-sur-Sèvre

du lundi 10 au vendredi 14 juillet

Du sport et des jeux pour se détendre

Hébergé sur la base de loisirs de Pont Caffino qui borde la rivière de la Maine, le groupe pourra découvrir des activités variées en pleine nature, dans un lieu préservé. Les enfants pourront s'essayer à l'escalade, à la course d'orientation et au canoë kayak. Aucun risque d'ennui durant cette semaine sportive !



Places : 24

Activités :



Divers : pass nautique obligatoire
(cf pages 25-26)



10 - 11 ans

Entre terre et mer - Piriac-sur-Mer

du lundi 24 au vendredi 28 juillet

Un concentré de nature

Le groupe de 20 enfants et leurs animateurs seront accueillis dans un camping à 800 mètres de la plage, où ils dormiront sous tente. Ils y passeront une semaine entre balades à vélo, jeux sur la plage, baignades et veillées.

Ce séjour sera également l'occasion de participer aux tâches quotidiennes de la vie en collectivité ; effectuer les courses, préparer les repas, s'entraider, apprendre, etc.



Places : 20

Activités :



Divers : aisance à vélo recommandée



11 - 12 ans

Les aventuriers du lac - Saint-Philbert-de-Grand-Lieu

du lundi 17 au 21 juillet

Entre grands jeux et farniente

Le camping où séjourneront les enfants se situe à proximité immédiate de la plage de sable du parc de la Boulogne. La base de loisirs accessible à pieds leur offrira le spot idéal pour se rafraîchir et profiter de l'été.

En plus de la baignade, des activités ponctueront la semaine : géocaching (jeu de piste), course d'orientation, grands jeux imaginés par les animateurs.

Une balade en canoë sera également prévue.



Places : 24

Activités :



Divers : pass nautique obligatoire
(cf pages 25-26)



11 - 12 ans

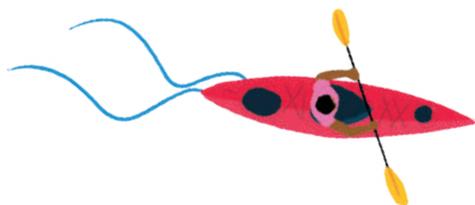
À la découverte de l'océan - Saint-Jean-de-Monts

du lundi 21 au vendredi 25 août

Tous à l'eau !

Direction la Vendée pour ce séjour qui permettra au groupe de s'initier à plusieurs pratiques sportives. Aux côtés des éducateurs de la base nautique de Saint-Jean-de-Monts, ils pourront pratiquer le paddle, le kayak de mer et le surf.

Entre deux sessions à la plage, les enfants pourront profiter de la piscine du camping.



Places : 24

Activités :



Divers : pass nautique obligatoire
(cf pages 25-26)



11 - 12 ans

Des arts et du cirque - Saint-Lézin

du lundi 28 août au vendredi 1^{er} septembre

S'ouvrir au champ des possibles...

Lors de ce séjour riche en propositions culturelles et sportives, les enfants seront amenés à vivre une expérience collective forte. Les temps d'activités seront partagés avec d'autres groupes présents sur le domaine.

Les intervenants les initieront et les guideront dans des pratiques artistiques (cirque et musique), mais aussi environnementales (upcycling, land'art, ateliers cuisine, etc).



Places : 20

Activités :





12 - 13 ans

Cap sur le lac - Saint-Philbert-de-Grand-Lieu

du lundi 10 au vendredi 14 juillet

Activités nautiques et découvertes en vue

Les enfants seront accueillis dans un camping qui jouxte la plage de sable du lac de la Boulogne, au sud de Nantes. L'emplacement idéal pour passer une semaine inoubliable !

Un programme riche attendra le groupe : baignade, paddle ou kayak, course d'orientation, géocaching (jeu de piste), etc.



Places : 24

Activités :



Divers : pass nautique obligatoire
(cf pages 25-26)



13 - 14 ans

Multi-sports et nature - Maisdon-sur-Sèvre

du lundi 17 au vendredi 21 juillet

Place à l'exploration !

Hébergés sur la base de loisirs de Pont Caffino qui borde la rivière de la Maine, les adolescents pourront découvrir des activités variées : tyroliennes, paddle, escalade et course d'orientation.

Ces moments en pleine nature dans un lieu préservé alterneront avec des temps de jeux et des activités proposés par les vacanciers eux-mêmes.



Places : 15

Activités :



Divers : pass nautique obligatoire
(cf pages 25-26)



13 - 14 ans

100% surf - Saint-Jean-de-Monts

du lundi 21 au vendredi 25 août

Un séjour pour défier les rouleaux de l'Atlantique

En compagnie d'un éducateur sportif de la base nautique de Saint-Jean-de-Monts, les ados participeront à trois séances pour découvrir les bases ou se perfectionner au surf.

Entre ces sessions, le groupe aura le choix entre farniente à la plage, beach volley, baignade dans la piscine du camping et découverte de la ville.



Places : 15

Activités :



Divers : pass nautique obligatoire
(cf pages 25-26)

Modalités d'inscription

Conditions d'inscription aux séjours

Chaque participant doit répondre aux conditions d'âge précisées. Ceci afin de respecter la sécurité et la réglementation des taux d'encadrement.

Pour les plus jeunes, l'âge de 6 ans doit être atteint le jour du départ. La priorité sera donnée aux enfants chapelains.

Les pré-inscriptions des enfants hors commune sont possibles, mais la confirmation d'inscription aura lieu à compter du 24 avril 2023.

Pré-inscription en ligne

Cette année, la pré-inscription sera à réaliser directement en ligne du 16 février au 5 mars 2023.

Le lien est disponible sur le site de la Ville (www.lachapellesurordre.fr), sur le blog du PEL (pel.lachapellesurordre.fr) et sur le Portail Familles.

Le formulaire de pré-inscription doit être complété pour chaque participant. Si vous souhaitez que les enfants d'une même fratrie partent ensemble sur un même séjour ou que votre enfant parte avec un ami, il convient de le préciser en les "rapprochant" directement en ligne. Pour augmenter les chances de participer à un séjour, il est conseillé d'en choisir plusieurs par ordre de préférence.

Pour les personnes ne disposant pas d'accès à Internet, une borne est mise à disposition pour effectuer l'inscription en ligne :

- Direction Éducation et Parentalité 15



rue Jean Jaurès,
- Secteur J, 56 avenue Beauregard.

Toutes les inscriptions réalisées dans les délais (*entre le 16 février et le 5 mars 2023*) seront prises en compte. Un tirage au sort sera effectué seulement si le nombre de pré-inscriptions est supérieur à la capacité du séjour. La pré-inscription ne garantit pas l'acceptation.

Validation des pré-inscriptions

Les listes des enfants partant en séjour seront affichées à la Direction Éducation et Parentalité à partir du 31 mars 2023. La Ville s'engage à informer chaque famille par mail à partir du 31 mars 2023.

La constitution du dossier pour validation sera à réaliser entre le 31 mars et le 23 avril 2023. Un délai supplémentaire est accordé pour fournir le pass nautique.

Liste d'attente

Une liste d'attente sera constituée pour chaque séjour en fonction de l'ordre du tirage.

Les enfants déjà acceptés sur un séjour ne pourront pas être inscrits sur la liste d'attente d'un autre séjour.

Paieiment

Le dossier d'inscription doit être complété et le paiement effectué avant le départ.

Chaque séjour sera facturé en deux fois et les prélèvements apparaîtront sur la facturation mensuelle.

Les paiements en chèques vacances restent possibles. Pour cela, vous devrez les envoyer au Trésor Public accompagnés de votre facture et faire suspendre auprès des services de la Ville le prélèvement automatique s'il est actif sur votre dossier. La demande est à adresser par mail à **jeunesse@lachapellesurordre.fr avant le 23 avril 2023.**

Après le 23 avril 2023 et après deux relances par mail et/ou par courrier, si l'inscription n'est pas confirmée par l'envoi du dossier complété, la place sera proposée aux familles dont les enfants sont sur liste d'attente.



Annulation par les familles

Seules des raisons médicales ou familiales majeures peuvent permettre l'annulation d'un séjour.

Dans ce cas, il convient de fournir un certificat médical ou tout autre justificatif pour prétendre au remboursement des sommes engagées. Les demandes seront à formuler par mail à **jeunesse@lachapellesurordre.fr**

Annulation par la Ville

Un nombre insuffisant de pré-inscriptions peut engendrer une annulation de séjour. Dans ce cas, dans la mesure du possible, une proposition de substitution sera suggérée.

Assurance

Chaque enfant doit posséder une assurance responsabilité civile. La Ville dégage toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'effets personnels. Il est conseillé de n'emporter aucun objet de valeur (*téléphone, bijoux, etc.*).

Documents à fournir

> Si l'enfant est déjà inscrit au Service Loisirs Enfance Jeunesse :

- le pass nautique (*test préalable à la pratique d'activités nautiques en séjour de vacances*)*
- le carnet de vaccination pour compléter la fiche sanitaire (*remise lors de la constitution du dossier*).

> Si l'enfant ne fréquente pas un service municipal :

- une photo,
- une attestation d'assurance,
- le quotient CAF de la famille ou l'avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021,
- le pass nautique (*test préalable à la pratique d'activités nautiques en séjour*

de vacances)*,

- le carnet de vaccination pour compléter la fiche sanitaire (*remise lors de la constitution du dossier*).

*Sont concernés ; les séjours à Maisdon-sur-Sèvre, Saint-Philbert-de-Grand-Lieu et Saint-Jean-de-Monts.

Le test peut être effectué en piscine par un maître nageur sur des créneaux publics. Les renseignements sont à prendre directement auprès des piscines.

Documents à fournir pour un accueil individualisé

Afin de faciliter l'accueil d'un enfant justifiant une prise en charge particulière (*allergie alimentaire, maladie spécifique ou handicap*), la Ville met en place un accueil individualisé. Les parents sont invités à donner des conseils, des indications et/ou des recommandations médicales qui permettront le meilleur accueil de l'enfant, en le spécifiant sur la fiche sanitaire et en prenant rendez-vous avec **Margaux Durand**, coordinatrice, au moment de la constitution du dossier.

Cette prise en charge est définie en lien avec le médecin et/ou l'institution spécialisée référents de l'enfant.

Pour les enfants justifiant d'une allergie ou ayant un problème de santé

Il sera proposé un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) précisant le(s) type(s) d'allergie(s) ou un protocole de soins à prodiguer et la conduite à tenir en cas d'urgence. Les conditions d'accueil seront définies lors d'un rendez-vous avec la famille. Ce protocole individualisé sera visé par l'allergologue et/ou par le médecin traitant de la famille.

Pour les enfants en situation de handicap

Un rendez-vous avec les parents et l'enfant sera organisé afin d'évaluer les meilleures conditions d'accès et d'animation compatibles avec un accueil sur l'un des séjours de vacances de la Ville. Un accompagnement spécifique pourra être envisagé dans ce cas.

Dans tous les cas, la coordinatrice doit être informée directement avant la confirmation de la participation au séjour de toute situation particulière nécessitant une adaptation de l'organisation et/ou un accompagnement et/ou une gestion adaptée.

Situation exceptionnelle

La Ville se réserve la possibilité de modifier les conditions d'accueil, ainsi que les activités planifiées si le contexte ne permet pas la parfaite sécurité du groupe (*météo défavorable, contexte sanitaire, etc*).

Réunion de présentation

Une réunion d'information entre l'équipe d'animation, les parents et les enfants sera organisée dans la matinée du **samedi 17 juin 2023** (*les horaires et le lieu vous seront communiqués par mail après votre inscription*).



Tarifs

Le tarif des séjours est calculé en fonction d'un taux d'effort. Chaque famille dispose ainsi d'un tarif individuel et proportionné à ses revenus.

Celui-ci s'élève à 0,02412 appliqué sur le quotient familial (*CAF, MSA ou calculé à partir de l'avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021*). Le montant ainsi évalué correspond à la participation journalière de la famille.

Ce tarif journalier est ensuite multiplié par le nombre de jours du séjour.

Exemple :

Pour une famille avec un quotient familial de 800 € et pour un séjour de 5 jours :
 $800 \times 0,02412 \times 5 \text{ jours} = 96,48 \text{ €}$ pour le séjour.

Pour réaliser une simulation personnalisée, rendez-vous sur le "calculateur tarif 2023" disponible sur le portail Familles, dans la "Bibliothèque de documents".

**Pour tout renseignement complémentaire,
le service Loisirs Enfance Jeunesse reste à votre disposition :**

Espace Familles Pierre de Rosa
Margaux Durand
15 rue Jean Jaurès
44240 La Chapelle-sur-Erdre

02 51 81 87 23
jeunesse@lachapellesurerdre.fr



Souvenirs d'été



Rue des Mouettes - Piriac-sur-Mer